

'annonce par Dassault hier lors du salon aérien de Farnborough du succès de son OPA sur Esprit Industries constitue l'épisode final d'une lutte entamée il y a plus d'un autour de la mégacorporation française. Au centre de cet affrontement, deux des personnalités les plus puissantes de France : Alexandre de Rochefort et Henri de Bourbon. L'enjeu en était le contrôle de ce qui restait l'un des derniers bastions d'une aristocratie française en perte de vitesse.

Pour le général Alexandre de Rochefort, compagnon de route de l'ancien président de la république Antoine d'Orléans, ce devait être le dernier combat. Le général de Rochefort avait été mis en cause dans le scandale du projet Présage et l'enlèvement et la détention secrète de l'ancien ministre Adrien de Bourbon par le témoignage de ce dernier, puis par celui d'Antoine d'Orléans devant la commission d'enquête parlementaire en janvier 2071. En préservant son siège au conseil d'administration d'Esprit Industries, voire en prenant des fonction au sein de Dassault ou de maison-mère Aztechnology, il devrait continuer à bénéficier de l'immunité corporatiste qui bloque son renvoi devant la justice française.

Pour Henri de Bourbon, la défaite est d'autant plus difficile que la donne de départ lui était largement favorable. A la fin du mois de janvier 2071, Henri de Bourbon se trouve dans la propriété familiale près de Madrid, où son oncle Adrien s'est discrètement retiré après sa libération. C'est depuis l'Espagne que Henri de Bourbon négocie avec Julien d'Amat la cession par Amas International des 7,5% qu'elle détient dans Aérospatiale SA (Aésa) à la Banco Occidental de Caracas. L'opération permettrait à la Banco Occidental, propriété de la famille Bourbon, de devenir le premier actionnaire de l'Aérospatiale devant l'état français.

Si l'affaire se présente bien, c'est que la famille de Bourbon-Anjou est alors en cour à l'Elysée. Depuis sa retraite espagnole, Adrien de Bourbon est toujours en contact avec l'équipe du président Kervelec, qui guette ses possibles prises de position. Par ce biais, Henri de Bourbon a l'occasion de discuter de l'Aérospatiale directement avec le secrétaire générale de l'Elysée, Yannick d'Escatha. Il trouve une oreille attentive : d'Escatha a toujours été, au sein de l'équipe élyséenne, le moins hostile aux grandes familles de la noblesse, dont il est lui-même issu, comme les Bourbon-Anjou. De plus, le secteur aéronautique figure parmi les centres d'intérêts de cette famille béarnaise dont l'un des membres dirigea le programme spatial français, et qui cultive ses liens avec l'Espagne, à l'instar des Bourbon-Anjou, cousin du roi d'Espagne.

Au mois d'avril, le tribunal des affaires économiques de la Cour de justice européenne condamne la France pour les attaques menées contre des installations corporatistes en SOX au début de l'année. Ce jugement met le gouvernement en difficulté, qui ne peut plus dès lors se permettre d'intervenir ouvertement dans les dossiers économiques. Malgré l'opposition du premier ministre, qui veut profiter de la dynamique en cours pour "débarquer" l'aristocratie, y compris les Bourbon, le président de la république se range à l'avis de son secrétaire général. Henri de Bourbon a le feu vert pour monter au capitale de l'Aérospatiale et prendre la main sur la gestion du groupe.

UNE MÉGACORPORATION DANS LA TEMPÊTE

Au même moment, Esprit Industries est en crise. L'enquête sur la détention d'Adrien de Bourbon dans une installation secrète de la SOX révèle qu'une société-écran de la holding LLR Finance réglait les factures depuis près de trente ans, à l'insu de son actuel patron, Henri de La Rochefoucauld. LLR dévisse brutalement en bourse, et entraîne avec elle Esprit Industries, dont LLR fait parti du "quatuor" de grands actionnaires avec Saeder-Krupp, l'Aérospatiale et l'état français. La Rochefoucauld convoque son associé Patrice Lévenan pour lui demander des explications sur ce qui s'avère être une double comptabilité mise en place par Lévenan et son cousin Richard de La Rochefoucauld avant sa mort. L'entretien et houleux, et scelle le divorce entre les deux hommes.

L'EXTENSION

La chute en bourse d'Esprit Industries est aggravée par la perte de plusieurs contrats au profit d'Ares Macrotechnology et les résultats décevants de l'alliance avec la société de sécurité Centurion, décidé en septembre 2070, et pour laquelle Esprit avec accepté de prendre 25% de Centurion.

Deux semaines après un salon du Bourget morose, le directeur général d'Esprit, Herbert de Vaucanson, annonce qu'il quittera ses fonctions à la rentrée. L'Aérospatiale et Saeder-Krupp s'accordent pendant l'été sur le nom de sa remplaçante : Katrina Showski, une ancienne de la banque Lazard, qui a occupé le poste de directrice exécutive de Cross European Developement avant de rejoindre l'Aérospatiale, où elle gère la participation au consortium Airbus. Le gouvernement français se range au choix des deux actionnaires principaux. Le choix d'une spécialiste de la finance, plutôt que d'un ingénieur, surprend. Mais c'est sans compter sur les défis qui attendent la nouvelle patronne d'Esprit.

Le coup de semonce est la "note d'avertissement" adressée par la Cour corporatiste, rendue publique en octobre 2071, qui met la notation AA d'Esprit Industries sous surveillance négative.

Le naufrage de LLR rend inévitable à plus ou moins brève échéance la vente de sa participation ans Esprit Industries. Pour gagner du temps, Katrina Showski est prête à soutenir financièrement la holding. A la recherche de liquidités, la direction d'Esprit propose à Mitsuhama Computer Technologies (MCT) de lui vendre sa participation dans leur entreprise commune d'électronique grand public, Esprit Electronics. L'offre est alléchante pour le géant japonais, qui cherche à rationaliser cette activité pour contrer ses concurrents. Mais les négociations échouent dans un premier temps, avec comme point d'achoppement le devenir et le pris de la participation de MCT dans Esprit Industries, acquise pendant une autre crise, en 2065, en rachetant une partie des actions cédées par son compatriote Monobe International.

Avec 65% de son capital détenu par sept actionnaires, Esprit Industries était jusque là à l'abri de toute tentative de prise de contrôle. La porte s'entrouvre pour Saeder-Krupp, qui détient 15% par l'intermédiaire de GIAT Industries, pour monter au capital et consolider son emprise sur le marché européen de la défense et les activités pétrolières et para-pétrolières. Les marchés guettent le moindre signe annonciateur. Un scénario hors de question, non seulement pour le gouvernement, mais aussi, pour des raisons stratégiques, pour Mitsuhama Computer Technologies.

Julie Chatillon de Saeder-Krupp met les Bourbons dans la boucle. Adrien de Bourbon, féru de culture japonaise, a entretenu des relations personnelles avec les dirigeants japonais de sa génération, comme Inazo Aneki ou Taiga Mitsuhama. Il rencontre à Paris Toshiro Mitsuhama, le fils du fondateur du groupe, lors de sa tournée européenne de novembre 2071, pour trouver un accord. Au passage, Chatillon a donné des garanties à Adrien et Henri de Bourbon que Saeder-Krupp n'envisageait pas de racheter Esprit. Une simple déclaration qui ne suffit à rassurer les japonais, mais qui permet à Henri de Bourbon d'organiser sa stratégie. L'offre que les Bourbon proposent à Mitsuhama consiste en un rachat par la Banco Occidental de

leur participation minoritaire dans Esprit, par des options d'achat assorties d'un mécanisme d'interdiction de revente pour trois ans.

L'AFFRONTEMENT

L'accord est conclu, éloignant pour un temps les nuages de l'horizon. MCT, encore propriétaire des actions, nomme la Banco Occidental comme son mandataire, permettant à Henri de Bourbon de rejoindre le conseil d'administration d'Esprit Industries. Par l'intermédiaire de l'Aérospatiale, il contrôle désormais presque 20% de la mégacorporation. Dans le courant du mois de janvier, Showski, Bourbon et Lucas Monthier, le représentant de l'Aérospatiale au conseil d'administration d'Esprit, présentent un plan de rapprochement des deux corporations. Yannick d'Escatha se charge de le faire valider à l'Elysée, Julie Chatillon au siège de Saeder-Krupp. C'est tout juste si le président du conseil d'administration, André Fergern, est mis dans la confidence. Quant au général Alexandre de Rochefort, il est pratiquement mis devant le fait accompli par Henri de Bourbon.

Il est certain que les deux hommes s'apprécient peu. Si ce n'est un lointain lien de parenté, tout opposé Henri de Bourbon-Anjou, le quadragénaire de l'aristocratie européenne mondaine, cousin de la famille royale d'Espagne, et Alexandre de Rochefort, l'ancien militaire, spécialiste des relations internationales. La rôle prêté à Alexandre de Rochefort dans la conspiration qui a emprisonné Adrien de Bourbon pendant trente ans alourdi encore la charge. Le général sait qu'il sera éjecté du conseil d'administration d'Esprit si Bourbon prend les commandes.

C'est dans ce contexte tendu qu'éclate une affaire de fuites en direction de la presse, qui met en cause un membre de la direction générale d'Esprit. Guillaume Pelat, le directeur délégué aux contrats d'opérations extérieurs d'Esprit Industries, est un

proche de l'ancien directeur des marchés militaires, Benoît Sahut d'Izarn. L'affaire va pousser à la démission André Fergern, qui avait soutenu la nomination de Pelat. Son départ accélère le calendrier, en permettant à Henri de Bourbon de lui succéder à la présidence du conseil d'administration.

Le général va chercher de nouveaux alliées. Avec l'aide d'André Fergern, il entre en contact avec Aztechnology. Ils proposent au géant américain de lancer une offre publique d'achat sur Esprit Industries. Une réunion a lieu à Nice au mois de février. Nicolas de Rochefort, ancien député et fils du général, y rencontre des représentants d'Aztechnology et de sa filiale Dassault. L'événement se voulait discret, mais les envoyés de Dassault sont pris pour cible par une cellule terroriste de Greenwar (voir l'encadré). L'émotion est forte, mais les affaires reprennent le dessus. Officiellement, Dassault se porte acquéreur de titres Esprit Industries sur le marché pour soutenir le cours et préserver l'industrie française de défense. Elle lance une offre publique d'achat "de principe" en franchissant le seuil de 5%, invoquant les recommandations des autorités boursières en la matière. En fait, il est déjà prévu la vente des parts détenus par Roc Stratégies (4,5%) et GFA (3,5%), les holdings respectives de la famille Rochefort d'André Fergern. Avec un titre Esprit toujours moribond, et le devenir des parts de LLR toujours en suspend, les changes de Dassault de prendre le contrôle d'Esprit Industries sont réelles.

O.P.A. SUR ESPRIT

Henri de Bourbon et Katrina Showski envisagent d'abord d'accélérer le rapprochement en permettant à l'Aérospatiale de prendre une participation plus importante dans Esprit Industries. Mais cette idée se heurte au refus catégorique de Saeder-Krupp et des autres actionnaires, qui auraient tout à perdre d'une fusion trop déséquilibrée. Ils doivent se rabattre sur la création d'un véhicule d'investissement par la Banco Occidental et la Schweizere Bankverein, une filiale de Saeder-Krupp, pour intervenir sur les marchés et racheter autant de titres que possible.

La véritable ligne de défense s'établit sur le terrain politique. Pour de nombreux états et corporations qui dépendent d'Esprit Industries en matière de technologie militaire ou d'activités de renseignement, une prise de contrôle par Aztechnology représente un problème stratégique. La plupart de ces clients menacent de rompre leurs relations avec Esprit, et certains interviennent à leur tour sur les marchés pour faire barrage à l'offre de Dassault.

C'est là que le cabinet britannique Chalmers & Cole, multinationale spécialisé dans l'activité économique des zones de crises, entre en scène. C&C s'était présenté dès la fin de l'année 2071 comme intéressé par la reprise de certaines filiales d'Esprit International et de Total-Elf. Esprit Industries, après l'obtention d'un accord avec MCT sur la reprise d'Esprit Electronics, n'avait pas donné suite. Chalmers & Cole négocié désormais avec Dassault pour procéder à un démantèlement partiel d'Esprit en cas de succès de la prise de contrôle. Outre les filiales qu'ils convoitaient déjà, C&C reprendrait toutes les activités jugées "sensibles" au sein d'une nouvelle structure, qui resterait indépendante d'Aztechnology. Le déménagement du siège de la firme de Londres à Paris est même évoqué, pour convaincre le gouvernement français. En coulisses, Chalmers & Cole aurait d'ors et déjà pris une participation dans Esprit Industries, qui oblige Dassault à composer avec eux.

André Fergern et Emerson Chalmers font la tournée des grands clients d'Esprit Industries pour présenter cette solution. Les réticences se focalisent sur un sujet : Chalmers & Cole, au contraire d'Esprit ou de Dassault, n'a pas la note AA, qui

l'abriterait des réglementations et ingérences gouvernementales. Ce point va devenir la clef de l'édifice. Dans le courant du mois de juin, Chalmers & Cole dépose une demande de réévaluation de sa note à la Cour corporatiste, soutenue par Aztechnology. En annexe figure le plan de démantèlement d'Esprit Industries, dont l'exécution doit permettre à C&C de remplir certains critères techniques nécessaires à l'obtention du précieux AA.

Le défilé du 14 juillet suspend pour quelques instants l'affrontement, alors que pratiquement tous les acteurs sont assis dans la tribune officielle, à quelques mètres les uns des autres. Tous attendent la salon aérien de Farnborough, l'une des grandes messes du secteur de l'aéronautique et de la défense, qui doit commencer le lundi suivant. Hasard du calendrier ou volonté de régler un dossier qui déstabilise désormais tout le secteur, la Cour corporatiste doit examiner le cas de Chalmers & Cole juste avant le début du salon. La décision de la cour sur la note de Chalmers & Cole va déterminer l'issue de l'OPA et l'avenir ou le démantèlement du groupe Esprit Industries. Des rumeurs commencent à circuler, sur une intervention de la banque Zurich-Orbital sur les marchés ou une deuxième tentative de rachat par Saeder-Krupp.

Attendue au milieu de semaine, la vote a lieu dès le lundi. L'information arrive à 16 heure à Farnborough. Par 8 voix contre 5, la Cour corporatiste a décidé que Chalmers & Cole pourra obtenir la note AA si elle réalise les acquisitions prévues dans le projet de reprise d'Esprit Industries. Dassault et Rochefort ont gagné et sabrent le champagne. Richard Herry, le directeur général de Dassault, et Emerson Chalmers tiennent une conférence de presse pour annoncer le succès de leur opération. La direction d'Esprit Industries se contente de prendre acte dans un bref communiqué. Henri de Bourbon et Katrina Showski sont déjà à ce moment en route pour Paris. Henri de Bourbon hésite encore, envisage de négocier la cession d'une partie d'Esprit à l'Aérospatiale. Le coup de grâce arrive dans la soirée, quand Saeder-Krupp annonce qu'il apporte ses parts à l'offre de Dassault, et annonce un redéploiement de ses efforts dans le secteur de la défense. Les grandes lignes de ce redéploiement, publié dans les médias dès le lendemain, révèlent un projet sans doute mûri depuis plusieurs mois. Le dragon de la Ruhr a encore frappé.

MJ.

GREENWAR-REGENERATION, UN TERRORISME OPPORTUN?

L'affrontement entre les deux camps n'a pas été dénué de coups tordus et autres *shadowruns*. La vague d'attentats revendiqués par le groupe terroriste Greenwar-Regeneration pourrait y figurer en bonne place. La mouvance écologiste apparaît pour la première fois dans l'affaire après l'attaque meurtrière de l'hôtel Negresco, qui vise plusieurs cadres du groupe Aztechnology qui devaient discuter du projet d'OPA. Puis plusieurs attentats vont viser les intérêts d'Esprit Industries : une bombe explose dans les bureaux de Total à Strasbourg, puis c'est Lucas Monthier, le représentant de l'Aérospatiale au conseil d'administration d'Esprit, qui est abattu en plein Paris. Les attentats se poursuivent encore avec le mitraillage d'un car desservant une usine du groupe à Poissy ou le plasticage d'un cargo dans le port de Marseille. Tous sont revendiqués par Greenwar-Regeneration, émanation jusque là inconnue de la nébuleuse Greenwar.

Dans quelles mesures ces revendications ont-elles servis à couvrir des opérations clandestines ? Ou d'authentiques terroristes ont-ils profité de la visibilité médiatique qu'offrait alors la situation d'Esprit Industries ? Peut-être un peu des deux, selon les spécialistes. Et la vaste opération anti-terroriste menée depuis mai par les services de sécurité d'Esprit lui aura aussi permis de redorer son blason et de réaffirmer dans un phase critique son statut d'acteurs de la sécurité sur la scène internationale.